

LE MEDEF, LES INTERMITTENTS DU SPECTACLE ET NUIT DEBOUT SE RETROUVENT AU TRIBUNAL

RDV JEUDI 25 JANVIER 2018 À 8H DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE DE PARIS

★ CONTRE LA DESTRUCTION DES ACQUIS SOCIAUX ★ CONTRE LES LICENCIEMENTS ★ CONTRE L'ACCUMULATION
OBSSESSIONNELLE DES CAPITAUX ★ CONTRE L'ACCAPAREMENT DE L'ARGENT PUBLIC ★ CONTRE LES INSULTES
★ CONTRE LES MENSONGES ★ CONTRE LA VIOLENCE PHYSIQUE ★ CONTRE LA VIOLENCE SOCIALE

CONTRE LE MEDEF



★ **SOLIDARITÉ AVEC LOÏC** ★
ET TOUT-TE-S LES INCULPÉ-E-S DU MOUVEMENT SOCIAL

Loïc Canitrot est poursuivi suite à l'occupation du MEDEF du 7 juin 2016. Il est faussement accusé de «violences en réunion» par un cadre du syndicat patronal.

Avril 2016 : syndicats de salariés et d'employeurs du spectacle sont parvenus à un accord sur l'assurance chômage pour les intermittents, artistes et techniciens. Seuls la CFDT et le MEDEF refusent de ratifier son entrée en vigueur. Juin 2016 : une centaine d'intermittents et d'opposants à la Loi

Travail-n°1 s'invite au siège du MEDEF. Propositions en main, ils réclament un régime d'indemnisation mieux adapté à leurs métiers et des allocations décentes pour tous les chômeurs. Loïc, membre de la Compagnie Jolie Môme, militant syndical, co-fondateur de Nuit Debout, est parmi eux.

Il est mobilisé depuis des années pour les droits des sans papiers, des élèves de Seine Saint Denis, et ceux des intermittents du spectacle. Figure emblématique des luttes, Loïc est connu pour son sang froid, sa détermination et sa sérénité en toute occasion.

ACCUSATION

Entrés sans difficulté par la porte principale, les manifestants sont aussi déterminés que calmes. Le directeur de la sécurité du MEDEF, quant à lui, « pète les plombs ». Il injurie les manifestants, puis frappe Loïc d'un coup de pied aux testicules, s'enferme dans son bureau, appelle la police et porte plainte au motif mensonger d'un coup de poing de Loïc contre lui...

Arrêté, Loïc passe de victime à suspect, puis présumé coupable, au cours de ses 48 heures de garde à vue.

SOUTIEN

À l'appel de la Compagnie Jolie Môme, de la CGT Spectacle, de la Coordination des Intermittents et Précaires d'IDF et de l'UD-CGT-93, ce procès, qui a fait l'objet de multiples reports, mobilise de nombreuses organisations syndicales et politiques, des personnalités du mouvement associatif et du spectacle, et des milliers d'individus qui ont signé l'appel "*Le Medef nous les brise*".

Frédéric Lordon, Denis Gravouil et Arlette Laguillier viendront témoigner à l'audience.

EN VÉRITÉ

Personne n'a porté de "coup de poing" à ce monsieur malgré ses insultes et sa violence. Le Medef ment, le Medef frappe, le Medef se croit tout permis, y compris de tenter d'instrumentaliser la police et la justice pour réprimer et intimider ses opposants politiques. Mais surtout, le Medef est le premier coupable des violences sociales qui s'exercent quotidiennement contre les chômeurs et les travailleurs !

Un an et demi plus tard, le soutien s'est élargi et la détermination à lutter et gagner est tout aussi vive.

CRIMINALISATION DU MOUVEMENT SOCIAL

Des procès très politiques visent des militants suite au mouvement du printemps 2016, et suite au soutien apporté aux réfugiés ou à la tension croissante dans les quartiers populaires. Toutes ces intimidations et répressions ne sont que des attaques contre les libertés d'opinions et d'expressions. Nous manifestons et manifesterons une solidarité sans faille envers tous ces inculpés.

Pour la relaxe de Loïc, contre les répressions politiques, pour la séparation du Medef et de l'État !

DESTRUCTION DES ACQUIS SOCIAUX, LICENCIEMENTS, ACCUMULATION OBSESSIONNELLE DES CAPITAUX, ACCAPAREMENT DE L'ARGENT PUBLIC, INSULTES, MENSONGES, VIOLENCES PHYSIQUES ET SURTOUT VIOLENCES SOCIALES :

NEUTRALISONS LE MEDEF !



COMMUNIQUÉ COMMUN

Compagnie Jolie Môme
CGT spectacle - UD Cgt 93
Coordination des intermittents et précaires d'Idf

CONTACTS PRESSE

Aurore Juvenelle 06 74 05 20 29
Loïc Canitrot 06 03 42 51 65
Site web. <http://cie-joliemome.org/>